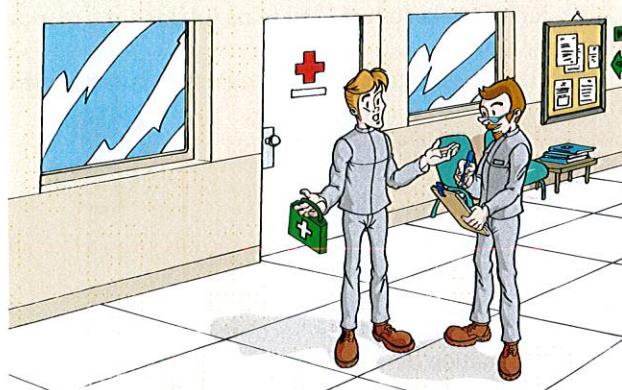


RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

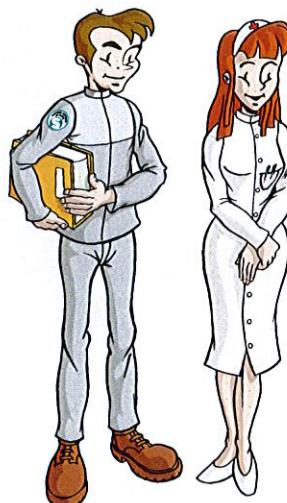
Lorsque je suis victime d'un accident

Je dois :

- ➡ faire soigner ma blessure à l'infermerie ;
- ➡ prévenir mon supérieur hiérarchique qui remplira le compte rendu d'accident, le registre d'infermerie ou la déclaration d'accident.

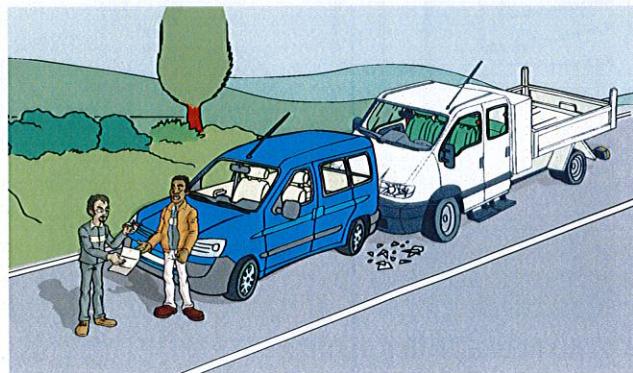


Je déclare immédiatement (dans les 24 h) et obligatoirement l'accident quelle qu'en soit sa gravité, sauf cas de force majeure. Une analyse sera ensuite réalisée pour éviter qu'il ne se reproduise.



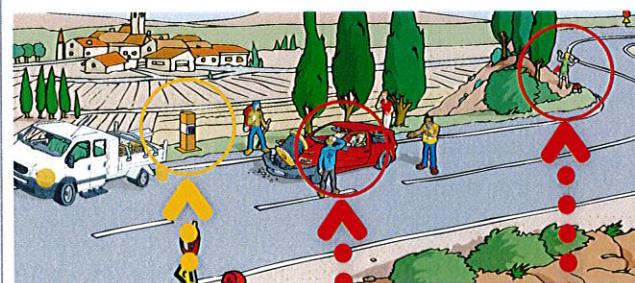
RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

Je suis victime d'un accident de la circulation

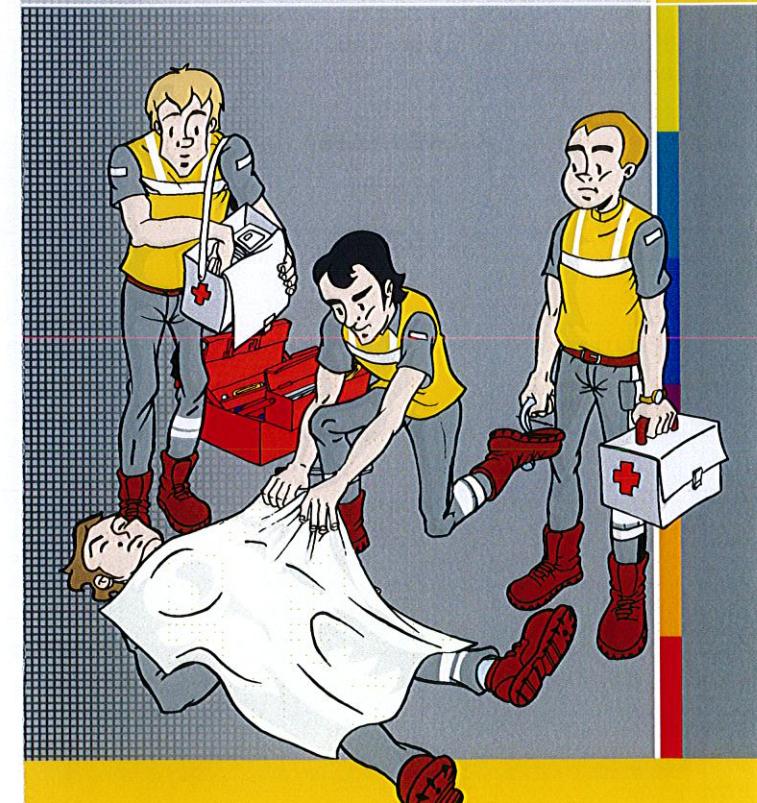


Sur autoroute, je réagis dans l'ordre suivant :

- ➡ j'allume mes feux de détresse ;
- ➡ je gare mon véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence, si c'est possible, après l'accident ;
- ➡ je mets mon gilet réfléchissant avant de sortir du véhicule et je balise de part et d'autre de l'accident à 150 ou 200 m ;
- ➡ je gare mon véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence, si c'est possible ;
- ➡ j'évacue immédiatement tous les passagers du véhicule et je les place derrière la glissière de sécurité ;
- ➡ en cas d'impossibilité d'accéder à un poste d'appel d'urgence, j'appelle le **18** ou le **112** en précisant le numéro de l'autoroute, le sens de circulation, le point de repère (inscription portée sur les panneaux en forme de bornes kilométriques, situés en accotement ou en terre-plein central).



Réagir en cas d'accident



LA SÉCURITÉ, JE M'ENGAGE !



eni

eni france

RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

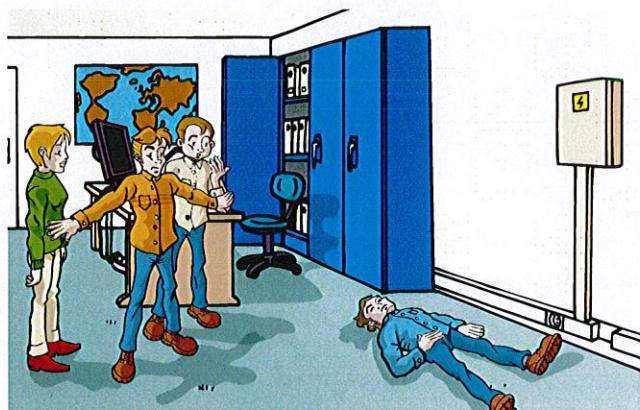
Je suis témoin d'un accident grave :

Lorsque des mesures de protection et/ou de prévention ne sont pas respectées, un accident peut survenir. Je dois donc savoir y faire face et réagir au mieux pour en limiter la gravité.

L'essentiel est de garder son calme et d'agir dans l'ordre suivant :

- ➡ PROTÉGER
- ➡ ALERTER
- ➡ SECOURIR

1) PROTÉGER :



- ➡ j'analyse rapidement et calmement la situation pour protéger la victime sans m'exposer moi-même ni les autres personnes présentes ;
- ➡ j'éloigne tout objet risquant de provoquer un sur-accident ;
- ➡ je ne déplace jamais une victime sauf en cas d'extrême nécessité.

RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

Je suis témoin d'un accident grave :



2) ALERTER ou FAIRE ALERTER :

J'appelle immédiatement les secours en composant :

- ➡ le **18** (pompiers). Les pompiers interviennent directement ou vous orientent vers l'hôpital le plus proche, selon l'état de gravité du blessé ;
- ➡ le **15** (SAMU) ;
- ➡ le **112** (depuis un téléphone portable). Ce numéro européen vous permet d'obtenir des renseignements médicaux dans votre langue ;
- ➡ ou le **numéro interne** de l'entreprise.

Les autres numéros utiles que je dois connaître sont :

- ➡ le **17** (police secours ou gendarmerie) ;
- ➡ le **36 24** (SOS médecin).

En ligne avec les secours, je précise :

- ➡ le numéro de téléphone d'où j'appelle ;
- ➡ mes noms et prénoms ;
- ➡ la nature de l'accident ;
- ➡ les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...) ;
- ➡ la localisation précise de l'événement ;
- ➡ le nombre de personnes concernées ;
- ➡ l'état de chaque victime ;
- ➡ les mesures prises.

Je ne raccroche le téléphone que lorsque j'y suis invité.

RÉAGIR EN CAS D'ACCIDENT

Je suis témoin d'un accident grave :

3) SECOURIR

- ➡ Si je ne suis pas sauveteur secouriste du travail, je dois laisser agir les secouristes qui ont été formés pour effectuer les premiers gestes d'urgence. Je dois me tenir à leur disposition et appliquer leurs consignes.
- ➡ Je reste auprès de la victime ; je la rassure et éventuellement je la couvre. J'évite de lui donner à manger ou à boire.
- ➡ Si je suis sauveteur secouriste du travail, je dois rechercher :
 - ➡ si la victime saigne ;
 - ➡ si la victime s'étouffe ;
 - ➡ si la victime parle ;
 - ➡ si la victime respire ;

J'organise l'accueil le guidage des secours jusqu'à leur arrivée sur le lieu de l'accident.

Formation au Sauvetage Secourisme du Travail :

Cette formation de 12 heures minimum permet aux salariés d'apprendre les gestes des premiers secours pour savoir intervenir en cas d'accident ou de malaise, mais également pour prévenir les risques dans mon entreprise.

